

Nos équipes sont heureuses de vous présenter **RÉCIPROK** le programme de fidélité d'Immobilier Atlantic Aménagement.

Dans un souci constant d'amélioration de notre qualité de services et afin de saluer votre fidélité envers notre société, nous poursuivons nos engagements en vous offrant l'ouverture de votre compte **RÉCIPROK**.

Ce programme vous permettra de cumuler des points dont l'utilisation améliorera votre quotidien au sein de votre logement.

CONSULTEZ VOTRE CUMUL DE POINTS



Depuis votre ordinateur

Rendez-vous sur www.atlantic-amenagement.com pour accéder à votre compte RÉCIPROK.



Depuis votre smartphone

Cliquez sur le lien transmis par SMS.



Dans votre agence

Présentez-vous à l'accueil de votre agence et consultez vos points sur place avec l'aide de nos hôtesses.



Par téléphone

Contactez nos équipes au **05.17.837.837**.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez nos équipes au **05.17.837.837** ou à cette adresse mail reciprok@atlantic-amenagement.com ; elles vous renseigneront sur l'ensemble du programme de fidélité **RÉCIPROK** et répondront à toutes vos questions.

RÉCIPROK

Le Programme de Fidélité d'Immobilier Atlantic Aménagement

CUMULEZ
des
points

UTILISEZ
vos
points

AMÉLIOREZ
votre
quotidien



CUMULEZ DES POINTS

À la signature de votre bail

100
points

À la fin de chaque trimestre

lorsque vous êtes à jour de votre loyer

100
points

À la mise en place du prélèvement automatique pour le paiement

200
points

Par votre ancienneté

tous les 5 ans révolus

500
points

Par votre participation

à une enquête satisfaction ou une action en lien avec la vie des résidences

50
points

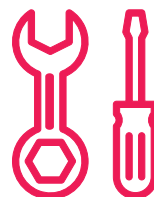
UTILISEZ VOS POINTS & AMÉLIOREZ VOTRE QUOTIDIEN



Bénéficiaire d'une visite de sensibilisation éco-responsible avec fourniture d'un kit

Exemple : ampoules basse consommation, économiseurs d'eau, douchette hydro-économe

1 500 points



Bénéficiaire de travaux locatifs dans la limite d'un montant de 100€

Exemple : remplacement d'une serrure, manivelle...

2 000 points



Bénéficiaire de travaux d'embellissement dans une pièce de votre logement

Exemple : mur, sol ou plafond

4 000 points